

Esch-sur-Alzette, le 24 janvier 2024

Au Collège des Bourgmestre
et Echevins de la Ville
d'Esch-sur-Alzette

Concerne : Demande de subside extraordinaire pour l'ACAIE pour l'exercice 2024

Monsieur le Bourgmestre,

Messieurs les Echevins,

En date du 11 janvier 2024, l'ACAIE a adressé un courrier au Collège des bourgmestre et échevins, dans lequel l'association demande officiellement, comme l'année dernière, un subside extraordinaire afin de compenser la perte de fonds réglée par les marchands ambulants lors de chaque braderie.

D'un point de vue budgétaire, le subside extraordinaire a été prévu. Le code article est 3/470/648120/99002. Jusqu'à présent seulement le subside ordinaire a été versé à l'ACAIE. Le budget de 45.000 EUR prévu pour le subside extraordinaire n'a pas encore été utilisé.

Par la présente, je vous demande de donner votre accord que l'ACAIE puisse bénéficier du subside de 45.000 EUR, et de bien vouloir inscrire ce point à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal.

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les Echevins, l'expression de ma parfaite considération.



Bettendorff Christian

Chef de Département des Affaires Economiques

Reçu en date du

10 JAN. 2024



Collège des Bourgmestre et Echevins
de la Ville d'Esch-sur-Alzette
Hôtel de Ville
B.P. 145
L-4002 ESCH-SUR-ALZETTE

Esch-sur-Alzette, le 11 janvier 2024

Monsieur le Bourgmestre
Messieurs les Echevins,

Grâce à votre soutien ces dernières années, l'association a pu organiser divers événements afin d'attirer un maximum de clients dans notre belle ville alors que le contexte économique se montre compliqué depuis quelques années.

Nous essayons d'animer régulièrement et davantage la rue piétonne, et de revaloriser également l'activité commerciale de notre ville malgré la difficulté que rencontrent nos commerçants.

Depuis trois ans, la généreuse somme de 45 000 € nous a été attribuée afin de compenser la perte de fonds réglée par les marchands ambulants lors de chaque braderie (15 000 € pour chaque vente sur trottoir: Braderie, Journée française, Hierschtmoart), et nous renouvelons ainsi cette demande de subsides extraordinaires.

En effet, les occasions ne manquent pas et vous pouvez vous assurer que cet argent sera de nouveau utilisé à bon escient.

Dans l'attente de votre réponse que nous espérons favorable et avec nos remerciements anticipés, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les Echevins, nos salutations distinguées.

Nicolas Kremer
Président de l'ACAIE